

DECLARATION DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS DU NORD-KIVU ET DU SUD-KIVU FACE A LA GUERRE DANS L'EST DE LA RDC

Nous, défenseurs des droits humains venons d'échanger et de réfléchir sur la crise grave sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

Il ressort de ces échanges les constants ci-après :

1. la population des Provinces susmentionnées vit dans une prison à ciel ouvert sous le traumatisme, la faim, les tueries, les assassinats ciblés, les enlèvements, les recrutements forcés des jeunes et des mineurs, les violences sexuelles utilisées comme arme de guerre, la torture, les cambriolages, les pillages systématiques, l'exploitation illicite et fraude des ressources naturelles, institution d'une administration parallèle, etc ;
2. la population de ces deux Provinces est accablée par une crise sécuritaire sans précédent qui paralyse les activités économiques pendant environ 4 ans pour certains territoires de la Province du Nord-Kivu, 3 mois pour la ville de Goma et 2 mois pour celle de Bukavu dont les pertes sont renommées pour la RDC et profit au Rwanda ;
3. plusieurs familles sont exposées à la perte des investissements donnés en gages dans des Banques et Institutions de microfinance car ces dernières sont dans l'incapacité de rembourser les crédits ;
4. la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 21 février 2025 continue à être foulé au pied par le Rwanda et le M23/AFC ;
5. les initiatives de paix notamment le processus de Luanda, de Nairobi et de Doha peinent à aboutir aux résultats satisfaisants ;
6. des centaines des défenseurs des droits humains ainsi que des milliers des déplacés et réfugiés vivent dans de la précarité à cause de la guerre et des menaces multiformes ;

Face à ce tableau sombre, les défenseurs des droits humains des provinces du Nord-kivu et du Sud-Kivu demandent :

- l'application effective de la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- le renforcement de la présence de la MONUSCO et de son action dans la protection des civiles conformément à son mandat avec possibilité d'un redéploiement au Sud-Kivu ;
- l'ouverture d'un couloir humanitaire pour faciliter la réponse aux besoins de la population meurtrie ;
- diligenter l'effectivité du mécanisme de la justice transitionnelle pour la RDC ;
- la mise en place par le Gouvernement congolais, d'un cadre de coordination pour accélérer la mise en œuvre de la résolution 2773 ;
- au Gouvernement congolais de s'assurer du strict respect de l'article 3 de l'instruction de la BCC n°44 du 08 avril 2025 portant mesures spéciales applicables aux établissements des crédits et sociétés financières consécutive à la situation sécuritaire prévalant dans la partie de la RDC ;
- au Gouvernement congolais de mettre en place des mécanismes qui insistent les consommateurs finaux des minerais à s'approvisionner dans la chaîne qui respecte la diligence raisonnable en lieu et place des commissionnaires.

Ainsi, les acteurs de la société civile du Nord-Kivu et du Sud-Kivu demeurent mobilisés pour amplifier ses actions qui concourent à la paix et à la sécurité, socles du bien-être des populations en RDC.

Fait à Kinshasa, le 23 Avril 2025

Les participants